



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES SOLIDARITÉS



PROGRAMME D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification
Marché de clientèle
5_PUDC_083

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « VOX POPuli » N°2375 du 14 janvier 2025.
2. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) a obtenu de l'État du Sénégal dans le cadre de son budget général au titre de l'exercice 2025, des fonds, afin de financer des activités du programme, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la prise en charge du personnel du PUDC: S_PUDC_083.
3. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer la couverture des risques liés à son activité : **recrutement d'une compagnie d'assurance pour la prise en charge du personnel du PUDC.**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Responsable du bureau de passation des marchés du PUDC à l'adresse mentionnée ci-après : Almadies, Route du King Fahd Palace, Immeuble SCI FAALO (abritant l'UNHCR) 1er étage; **Email : dieynaba.baradji@pudc.gouv.sn Tel : 78 58965 34 ou moussa.cisse@pudc.gouv.sn Tel : 78 183 28 82** et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au bureau de passation des marchés publics tous les jours ouvrables du lundi au vendredi, le matin de 08 heures à 13 heures 00 mn et le soir de 15 heures à 17 heures 00mn.
6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après:

- **Être une société d'assurance légalement constituée;**
- **Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel de ; soixante-quinze (75000 000) millions de FCFA au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ;**

- **Fournir les états financiers** certifiés par un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé pour les trois (03) dernières années (2021-2022 et 2023) démontrant la solvabilité actuelle de la position financière du candidat;
- Pouvoir justifier de liquidités d'un montant minimum de 10% des engagements réglementés figurant sur les états financiers et statistiques certifiés du dernier exercice connu précédent l'appel d'offres (cf. article 335-1 6° du code des assurances);
- **Présenter au moins deux (02) attestations de service faits ou de bonne exécution** d'un contrat de service d'assurance maladie groupe au Sénégal au cours des trois dernières années. **(2022, 2023 et 2024)**. Les contrats doivent être exécutés au moins à 70%. Ce contrat doit avoir couvert une population égale au moins à 300 personnes. Les contrats fournis doivent renseigner sur l'étendue, le * montant des primes et des prestations remboursées. En outre, il faudra fournir la liste nominative et les coordonnées des principaux dients (les attestations doivent indiquer le montant du-marché exécuté et l'année de référence) ;
- Disposer de fonds propres suffisants et conformes à la réglementation en vigueur (article 337-1 et suivants du code CIMA) au moment de l'appel d'offres ;
- Justifier d'une couverture des engagements réglementés et d'une marge de solvabilité suffisantes au regard du code CIMA;
- produire, pour l'exercice précédent l'appel d'offres, un certificat de solvabilité délivré par la Direction des Assurances du ministère en charge des assurances;
- Justifier, en cas d'assurance maladie, d'une bonne collaboration, au cours des trois dernières années, avec des établissements hospitaliers et de laboratoires situés au Sénégal; cette collaboration + devra être certifiée par la fourniture d'attestations dûment signées;
- Justifier, en cas d'assurance maladie, d'un réseau de prestataires dans toutes les grandes villes du Sénégal. Ce réseau doit comporter dans chaque capitale régionale au moins :
 - un Généraliste,
 - un Gynécologue,
 - un Pédiatre,
 - un Dentiste,
 - une Pharmacie,
 - un Hôpital public

Un laboratoire d'analyses et de radiographies dans le réseau régional serait un plus.

- Justifier, en cas d'assurance maladie, d'une équipe expérimentée avec au moins un médecin conseil.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite au bureau de passation des marchés du PUDC, **sise à Almadies, Route du King Fahd Palace, Immeuble SCI FAALO (abritant l'UNHCR) 1er étage**, Dakar contre un paiement non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Un exemplaire du dossier disponible sur place pour une consultation gratuite par les candidats qui le souhaitent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la cellule de Passation des Marchés du département sise au 12 avenue Léopold Sédar Senghor Ex BRED, 5eme étage, au plus tard le **mardi 15 avril 2025 à 11 heures 30 minutes GMT**.

9. Les offres seront ouvertes **le mardi 15 avril 2025 à 11 heures 35 GMT** en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : département sise au 12 avenue Léopold Sédar Senghor Ex BRED, 5eme étage à la Salle de conférence.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission émanant d'une banque ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant de : **1 000 000 F CFA**.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission et la garantie de soumission restera valable **28 jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

**Monsieur Gade KOUNTA,
Le Coordonnateur national**